



Delai pour finir la procédure de succession

Par **cecilos**, le **09/12/2014** à **22:53**

Bonjour ,

J'aimerais avoir un avis sur le délai pour qu'une procédure de succession soit finie après un décès .

Mon père est décédé en juillet 2013 . Au mois de janvier 2014 , nous (les enfants + ma mère) avons signé les documents de succession chez le notaire et payer une provision sur les frais .

Le notaire devait ensuite faire enregistrer la succession auprès du service des impôts

A ce jour , aucun retour de documents , le notaire nous dit que le délai est normal . il faut attendre. Est ce normal ?

Avons nous un moyen pour vérifier ?

Je vous remercie vivement pour votre réponse .